

très-sobre de vésicatoires, qui le plus souvent ne produisent aucun effet et peuvent sphacéler le tégument.

Il faut éviter aussi, pour un motif analogue, de répéter plusieurs fois l'application d'un vésicatoire sur la même place. La peau perd alors sa vitalité et son ressort; elle se gangrène quelquefois.

Chez les albuminuriques, les vésicatoires cantharidiens déterminent souvent des érysipèles gangréneux; il faut s'en abstenir autant que possible.

Dans la diphthérie, vous connaissez tous les dangers de la dénudation du derme, la production des fausses membranes à la peau, et l'aggravation de l'état général.

Il faut encore s'abstenir des vésicatoires chez les sujets qui ont des affections graves de la vessie, à cause du retentissement qu'ont les cantharides sur les organes génito-urinaires. S'il y a indication absolue dans ce cas d'obtenir une vésication, on cherchera à la produire autrement, avec l'ammoniaque, le marteau de Mayor, par exemple.

Chez les dartreux et chez les enfants sujets à certaines gourmes voisines de la scrofule, les irritants cutanés amènent souvent des explosions cutanées fort tenaces. C'est ainsi que j'ai vu un emplâtre simple déterminer l'apparition d'un eczéma qui envahit tout le corps et qui dura plusieurs mois. Ne faites jamais usage chez les scrofuleux de certains topiques irritants qui laissent des traces indélébiles; l'emplâtre stibié particulièrement produit quelquefois des ulcérations très-étendues et très-difficiles à guérir; ainsi Dupuytren, sur l'autorité de Hallé, y avait complètement renoncé, et j'avoue que je partage sa répulsion. J'ai vu des ulcères larges de plusieurs centimètres, et dont la cicatrisation fut d'une lenteur désespérante, succéder chez un tuberculeux à l'application de ce topique.

L'huile de croton elle-même laisse quelquefois chez les sujets lymphatiques des traces ineffaçables, qui se présentent sous la forme de petites élevures blanches dues très-probablement au développement des follicules sébacés et à la destruction du pigment cutané. Vous aurez soin, chez les jeunes filles, de ne pas appliquer cette huile sur la partie supérieure de la poitrine. Je me suis attiré une fois de grosses rancunes pour avoir négligé ce précepte, et je vous signale ce fait pour que vous évitiez ce petit écueil.

DE L'INSOMNIE (1)

Sommaire. — Conditions physiologiques du sommeil. — Expériences de Hammond.

Causes et caractères de l'insomnie.

Indications thérapeutiques tirées de la cause, du mode pathogénique, de l'état constitutif du sujet, de l'espèce morbide à laquelle se rattache l'insomnie.

Agents médicamenteux : opium, jusquiame, bromure de potassium, aconit, laurier-cerise, chloral.

Moyens hygiéniques. — Stimulants. — Traitement de l'insomnie liée à la dyspepsie.

MESSIEURS,

Je désire vous entretenir aujourd'hui d'un des troubles fonctionnels que nous avons le plus souvent à combattre, et dont vous entendez chaque matin un grand nombre de malades se plaindre avec vivacité : je veux parler de l'insomnie.

Symptôme fréquent dans les maladies aiguës et chroniques, dans celles surtout qui sont accompagnées de douleurs vives ou de désordres graves de l'organisme, l'insomnie est quelquefois un trouble fonctionnel isolé; assez souvent aussi elle est le prélude de maladies des centres nerveux.

Mais, avant d'étudier la lésion fonctionnelle, il est bon de rappeler les conditions normales de la fonction; c'est sur ces conditions que nous pourrions établir la physiologie pathologique de l'insomnie. Je ferai, dans cette étude, de très-larges emprunts au livre récemment publié par le docteur Hammond (de New-York). C'est pendant la guerre de géants dont l'Amérique vient de nous donner le triste, mais imposant spectacle, que ce médecin distingué, déjà connu par divers travaux de physiologie et par un *Traité des maladies vénériennes*, a rassemblé les documents de son ouvrage. Chirurgien en chef de l'armée fédérale, ayant sous ses ordres plusieurs milliers de médecins, chirurgiens et infirmiers; au milieu de ses nombreuses occupations et des soucis de sa haute position,

(1) Leçons faites à l'Hôtel-Dieu en 1866 et publiées dans l'*Union médicale*.

le docteur Hammond sut trouver encore, grâce à une incroyable activité, le loisir d'instituer les expériences et de recueillir les observations qui servent de base à son remarquable travail.

Le *sommeil* est une manifestation de cette loi d'intermittence qui régit tous les actes organiques ; la continuité est, au contraire, la règle des actes physico-chimiques.

Tout acte de l'être vivant est une dépense que le travail nutritif doit réparer. Un muscle, après sa contraction, n'est pas ce qu'il était avant ; et c'est dans le repos qui succède à son action qu'il doit réparer les pertes que sa substance a éprouvées. Il en est de même pour tous les autres organes.

Le centre nerveux, condition et instrument des manifestations de l'être pensant, tenant pour ainsi dire la vie tout entière sous sa dépendance, dépense plus que les autres organes ; il a plus besoin aussi de réparation.

D'ailleurs, remarquez-le bien, tous les organes se reposent par intervalles. Le cœur, après chaque révolution des mouvements qu'il exécute, reste dans le relâchement, et il se repose ainsi six heures sur vingt-quatre. Le poumon, après les mouvements d'inspiration et d'expiration, reste complètement inactif ; son repos dure huit heures sur vingt-quatre. Aucun muscle ne saurait être en activité continue.

Cependant, pour le cerveau, le repos n'est jamais complet, absolu ; dans le sommeil, toutes les activités cérébrales ne sont pas complètement et simultanément suspendues. Plusieurs ne sont qu'interrompues ou considérablement affaiblies ; mais, dans celles qui persistent, il y a une tendance à la passivité.

La conscience, la volonté et l'attention sont nulles ou très-obscurcies. L'innervation locomotrice est en grande partie suspendue, et c'est pour favoriser le repos des muscles qu'on prend pendant le sommeil la position horizontale. Les excitations sensorielles sont écartées ; on éloigne la lumière et le bruit ; pourtant certaines excitations, pourvu qu'elles soient habituelles et monotones, n'empêchent pas le sommeil : le bruit de la roue d'un moulin, la lumière d'une veilleuse laissent dormir les personnes qui y sont habituées, parce que l'habitude désintéresse l'attention.

Les membres et la tête sont dans la demi-flexion, parce que cette position est favorable au relâchement du plus grand nombre de muscles ; suivant Burdach, elle indique une tendance au retour vers l'état fœtal. Les paupières sont closes, et les pupilles sont entraînées en haut ; ce qui

indique que le nerf moteur oculaire commun reste inactif, tandis que son antagoniste, le nerf facial, nerf respirateur, veille encore.

L'ouïe et le tact sont les derniers endormis et les premiers éveillés : un bruit, un contact léger suspendent le sommeil prêt à s'établir ou hâtent le réveil. Quelquefois l'odorat est le premier sens qui s'éveille, ce qui tient à ce qu'il est doué, chez quelques individus, d'une grande activité de sensation, ou que celle-ci est vivement excitée ; le même phénomène peut se produire pour la vue et le tact.

Le travail nutritif est ralenti dans beaucoup d'organes : les mouvements de la respiration et de la circulation sont moins fréquents que dans la veille.

Il y a plusieurs degrés de sommeil qu'il est important de connaître. Dans le sommeil complet, profond, la conscience et la mémoire sont abolies ; le souvenir des rêves qui ont occupé l'intelligence est complètement éteint au réveil. Dans le sommeil léger, la mémoire persiste, et les sens restent ouverts aux excitations extérieures.

Il est une variété de sommeil que je n'ai pas vue signalée, et qu'on rencontre quelquefois chez les individus qui se livrent à des travaux exagérés : c'est le sommeil *conscient* : la volonté, l'attention, le mouvement musculaire sont abolis ; la conscience, l'imagination, quelquefois aussi l'ouïe demeurent éveillés.

Certaines facultés peuvent aussi persister pendant le sommeil ; il arrive même que les notions acquises le jour se digèrent pendant la nuit, que les idées se classent, que des airs entendus la veille, et dont le souvenir s'était éteint, se présentent d'eux-mêmes au réveil. Les poètes et les musiciens peuvent trouver dans le sommeil les meilleurs fruits de l'imagination : Tartini écrivait un matin une de ses meilleures sonates qu'il avait composée pendant son sommeil ; Burdach se rappelait, en s'éveillant, une loi physiologique dont la formule, vainement cherchée pendant la veille, s'était offerte à son esprit pendant qu'il dormait. Cette claire-vue que l'on possède quelquefois pendant le sommeil n'est-elle pas un certain degré du somnambulisme ? Il faut bien l'observer, les faits que nous venons de citer sont des exceptions, car le sommeil est essentiellement le repos des centres nerveux.

Recherchons maintenant quelles sont les conditions organiques du sommeil.

Dans la plupart des organes, l'activité fonctionnelle est accompagnée d'un afflux du sang et le repos d'une anémie relative. Pourquoi presque tous les auteurs attribuent-ils le sommeil, qui est un repos, à un état

congestif du cerveau ? Suivant Hammond, cette idée vient sans doute de la comparaison erronée qu'on a faite entre le sommeil, fait physiologique, et la stupeur comateuse, phénomène morbide ; celle-ci, qu'elle soit produite par une congestion intense des centres nerveux, par une compression du cerveau ou par une intoxication du sang, est accompagnée d'un engourdissement complet des facultés ; elle résiste aux excitations sensorielles qui provoquent le réveil.

Quelques auteurs, cependant, ont soutenu une thèse opposée à celle que je viens d'indiquer : ainsi, Blumenbach, Durham et le docteur Hammond pensent que le sommeil reconnaît comme condition organique un état anémique du cerveau ; ce dernier appuie son opinion sur des preuves physiologiques et pathologiques que je vais vous exposer rapidement.

Hammond a observé que, chez les enfants nouveau-nés, la fontanelle s'affaisse pendant le sommeil et se soulève au moment du réveil. Ayant eu occasion de voir un certain nombre de blessés atteints de plaies du crâne avec dénudation des centres nerveux, il a pu constater que le cerveau s'affaissait pendant le sommeil et faisait, au contraire, au moment du réveil, une saillie à travers la solution de continuité. Il a vu aussi que le cerveau présentait une légère turgescence pendant les rêves ; Blumenbach et Dendy avaient déjà fait cette observation que Hammond a pu répéter chez un individu qui rêvait tout haut.

Hammond a entrepris, en outre, une série d'expériences sur les effets de l'opium chez des chiens dont le cerveau était mis à nu par la trépanation, et voici ce qu'il a observé : à petite dose, on voit survenir de l'excitation et de la turgescence cérébrale, une légère congestion ; à dose moyenne, l'effet est anémiant et sédatif : on observe l'affaissement du cerveau ; à dose forte, l'opium produit une congestion du cerveau par un sang noir et chargé de carbone, un affaiblissement de la respiration et de la circulation, et le coma par défaut d'excitation cérébrale. Le premier effet de l'opium a été, dans tous les cas, un état d'excitation et de congestion qui, dans les petites doses, persiste quelque temps pour disparaître ; est remplacé par le sommeil avec les doses moyennes, par la stupeur avec les fortes doses. La stupeur est la conséquence du trouble respiratoire et du défaut d'hématose qui en résulte ; en effet, la respiration artificielle la prévient ou la fait disparaître, la change en sommeil.

Ainsi que l'avait déjà remarqué Fleming, la compression de la carotide produit le sommeil. Chez un individu à qui on avait fait la ligature

des deux carotides pour un anévrysme cirsoïde, Van Buren a observé une somnolence habituelle.

Chez les animaux qu'il avait trépanés, Hammond a pu encore déterminer l'action de plusieurs substances sur les centres nerveux. L'éther anémie le cerveau ; sous son action, celui-ci paraît peu vasculaire, prend une couleur purpurine ; les vaisseaux superficiels renferment un sang noirâtre.

Sous l'influence du chloroforme, au contraire, le cerveau devient turgide et les vaisseaux se gorgent de sang noir. L'éther produirait donc des effets analogues à ceux du sommeil, le chloroforme des effets asphyxiques.

Le docteur Hammond étudie ensuite l'action des modificateurs extérieurs.

La chaleur tempérée favorise le sommeil en appelant le sang à la périphérie et produisant une anémie relative du cerveau ; quand elle est intense, elle amène un épuisement nerveux qui porte à l'inaction, et si elle agit directement sur la tête, elle provoque la congestion et le coma. Elle agit souvent comme excitant et empêche le sommeil.

Le froid produit, au contraire, l'insomnie ; quand il est léger et suivi de réaction périphérique, il favorise le sommeil. Tout le monde sait que le froid aux pieds est une cause d'insomnie. Le froid périphérique intense produit la congestion cérébrale et la stupeur, surtout quand il succède brusquement à une température élevée. La congestion produite dans ce cas est bien différente de la congestion par refoulement du sang de la périphérie au centre ; il y a affaiblissement de l'activité vitale, ralentissement de la respiration et de la circulation avec des phénomènes asphyxiques.

La perte de sang favorise, en général, le sommeil ; pourtant, dans quelques cas, elle amène une excitabilité nerveuse qui est cause d'insomnie.

La digestion, en faisant un appel du sang vers l'estomac et le détournant de la tête, provoque d'abord le sommeil ; mais plus tard, l'activité plus grande de la circulation et l'augmentation de la quantité du sang contenu dans les vaisseaux amènent la congestion cérébrale ; aussi voit-on assez souvent les hémorrhagies se produire quelque temps après les repas.

Le thé, le café, l'alcool amènent souvent l'insomnie par l'excitation cérébrale qu'ils produisent ; à dose élevée, ce dernier provoque une stupeur et un état comateux qu'on a pris quelquefois, bien à tort, pour du sommeil.

Quant au hachisch, à l'opium, à la belladone et au datura, ils exercent des actions complexes subordonnées à un trop grand nombre de conditions pour qu'on puisse isoler leur influence sur le sommeil.

L'âge, les habitudes, le climat, etc., ont encore une part d'action dont il faut tenir compte. Plus on s'éloigne de l'enfance, moins le sommeil est profond, plus les causes capables de le troubler agissent énergiquement.

Le sommeil entre dans les conditions d'équilibre de l'organisme; et, comme pour l'accomplissement de tous les actes qui sont nécessaires à la conservation de l'individu ou de l'espèce, l'homme y est appelé par l'attrait du plaisir. A ce propos, Hammond cite un charmant passage de Cervantes, où Sancho exalte les avantages du sommeil: « Quand je dors, je n'ai ni crainte ni espérance, ni trouble ni joie; et béni soit celui qui inventa le sommeil. C'est le manteau qui couvre la pensée humaine, l'aliment qui apaise la faim, la boisson qui calme la soif; il réchauffe ceux qui ont froid, rafraîchit ceux qui sont accablés par la chaleur; il est la monnaie qui paye toute chose, la balance et le poids qui rendent égaux le berger et le roi, le fou et le sage. »

Au témoignage de ce héros de roman comique, nous en pouvons joindre un plus grave: c'est celui de Platon qui met ces paroles dans la bouche de Socrate: « Qu'y a-t-il de plus doux qu'un sommeil calme et qui n'est troublé par aucun rêve? » (Phédon.)

La civilisation, en exagérant l'activité humaine, entraîne à des habitudes contraires aux lois de notre nature, et détruit le rapport harmonique qui doit exister entre les actes et les capacités fonctionnelles des organes.

Les centres nerveux surtout sont soumis à des causes très-nombreuses de trouble et de fatigue qui rendent les névroses extrêmement communes. Le cerveau est sans cesse surexcité, on lui impose une continuité de travail qui dépasse ses forces, et on ne lui accorde pas la dose de repos qui lui est nécessaire, on ne la lui donne pas non plus à des heures régulières, aux heures que la nature a destinées au repos et qui sont les plus favorables à la réparation du tissu nerveux.

L'insomnie, ou mieux l'agrypnie, est la conséquence fréquente de ces infractions aux lois naturelles, comme la dyspepsie résulte souvent des écarts de régime. Elle peut constituer un phénomène morbide isolé et dominant; elle est souvent, comme nous l'avons vu, le prélude et même la cause d'affections cérébrales très-graves dont elle favorise le développement en troublant la nutrition de la masse encéphalique.

L'insomnie laisse à sa suite une fatigue et comme un alourdissement du corps et de l'esprit, de la pesanteur de tête, parfois de l'agitation et de l'irritabilité de caractère. La mémoire est obscurcie, la conception ralentie; les sens sont engourdis et comme obnubilés; quelquefois la parole est embarrassée, la langue est pâteuse, la bouche mauvaise; et, bien que le besoin de réparation puisse provoquer une faim intempestive, l'activité digestive est généralement affaiblie; la peau est plus sensible à l'action du froid. D'une manière générale, l'organisme lutte moins efficacement contre les agents extérieurs.

Comme le sommeil, l'agrypnie a différents degrés: le sommeil entrecoupé, très-léger, à réveil facile; le sommeil court, le sommeil conscient; le sommeil troublé par des cauchemars ou des rêves fatigants ne sont que des degrés différents de l'agrypnie; enfin, celle-ci peut être portée jusqu'à l'insomnie complète.

Combien de temps doit durer le sommeil? C'est là une question importante, mais à laquelle il est impossible de répondre d'une façon absolue; car cette durée doit varier suivant une foule de conditions physiologiques et pathologiques. Certains individus, les névropathes et les chlorotiques, par exemple, ont besoin de plus de sommeil que les autres. Nous n'admettons donc pas, comme règle invariable, la formule bien connue de l'école de Salerne: *Sex horas dormire sat est juvenique senique.*

L'insomnie présente quelquefois des formes assez bizarres. Hammond cite l'observation curieuse d'un individu qui, à la suite de veilles répétées, de travaux intellectuels excessifs ou d'émotions morales violentes, avait perdu le sommeil; quelques-uns avaient des hallucinations qui, chez plusieurs, revêtaient la forme d'une série d'apparitions revenant dans un ordre constant; un autre embrassait dans sa conception les sujets les plus élevés, et en parlait avec sa netteté et sa facilité habituelles, mais, quand il voulait écrire, sa plume trahissait sa pensée et traçait les unes au bout des autres des phrases vides de sens. Ce dernier fait constitue en réalité une variété d'aphasie.

Beaucoup d'affections de l'encéphale ont pour antécédents les veilles ou l'insomnie. Le brillant génie de Newton finit par s'éteindre dans le douloureux crépuscule de la démence, provoquée sans doute par les veilles nombreuses qui nous ont valu ses grandes découvertes.

Lorry, depuis bien des années, ne dormait que trois heures quand il fut atteint d'hémorragie cérébrale. L'amiral Fitzroy, tourmenté par une insomnie dont il avait vainement demandé la guérison à l'opium, tomba dans la mélancolie et se suicida.

Cependant cette souplesse de l'organisme, qui le fait résister quelquefois aux conditions les plus opposées à sa nature, a pu, dans quelques cas, neutraliser les effets de l'insomnie. C'est ainsi que certains individus, dominés par une idée, peuvent supporter parfois pendant longtemps l'absence de sommeil. Boerhaave, poursuivi par le désir de résoudre un problème scientifique, passa six semaines presque sans dormir.

Dans mon enfance, j'ai connu un ancien notaire, qui, frappé de terreur à la vue d'une des scènes de 93, avait perdu le sommeil, ou du moins le sommeil inconscient; il se couchait cependant quelques heures pour se reposer. Cela ne l'empêcha pas de poursuivre sa carrière au delà de quatre-vingts ans.

Le général Pichegru, engagé dans des opérations importantes, resta une année sans dormir plus d'une heure par nuit.

Beaucoup de névroses sont accompagnées d'insomnie, surtout peut-être celles qui ont une racine arthritique, parce que la goutte a de la tendance aux paroxysmes pendant la nuit; qu'elle est, comme on l'a dit, une visiteuse nocturne. Certaines névroses donnent plus particulièrement lieu à ce trouble fonctionnel: ainsi, les névroses douloureuses, les névralgies; les névroses convulsives, comme la chorée; les vésanies, dont l'insomnie est un prodrome fréquent; l'hystérie, mais, dans celle-ci, il faut se défier beaucoup des affirmations des malades; enfin, l'hypochondrie.

L'insomnie est très-souvent produite par la dyspepsie et par les digestions laborieuses, surtout chez les personnes qui ont dépassé l'âge mûr. On l'observe aussi fréquemment à la ménopause, ou par le fait de la suppression d'une hémorrhagie habituelle. Enfin, elle est un des symptômes les plus ordinaires de l'alcoolisme et du *delirium tremens*.

Dans les maladies aiguës, le sommeil est subordonné à un certain nombre de conditions, telles que l'état des centres nerveux, les douleurs, les troubles des grandes fonctions. Ainsi, les malades qui ont de l'agitation pendant la nuit ne dorment pas. Lorsqu'il y a de violentes douleurs, le sommeil est même quelquefois redouté des malades: c'est ce qu'on observe, par exemple, chez les rhumatisants, qui craignent de s'endormir parce que les mouvements instinctifs qu'ils accomplissent pendant leur sommeil éveillent des douleurs intolérables. Tous les grands troubles fonctionnels peuvent être accompagnés aussi d'insomnie: ainsi, la dyspnée et la toux, la polyurie, le vomissement, etc.

En se plaçant à un point de vue purement physiologique, Hammond range en deux groupes les maladies qui causent l'insomnie:

- 1° Celles qui produisent une congestion active, absolue des centres nerveux; telles sont la méningite, l'alcoolisme, le typhus;
- 2° Celles qui, produisant l'anémie au milieu d'une faiblesse générale de l'économie, amènent une congestion relative des organes encéphaliques.

Nous pouvons aborder maintenant la question la plus importante, celle du traitement. Pour le trouble fonctionnel qui nous occupe comme pour tous les autres, et aussi, d'une manière générale, pour toutes les maladies, il faut, avant tout, rechercher les indications, que l'on peut, comme nous allons le voir, puiser à un certain nombre de sources.

Il faut d'abord tirer ses indications de la notion de la cause; je vous ai montré que, dans bon nombre de cas, l'insomnie était produite par un travail exagéré, par la suppression d'une hémorrhagie habituelle, par des excès, par des accidents dyspeptiques.

Une deuxième indication est fournie par la notion de la modalité physiologique qui cause l'insomnie; si l'on accepte les idées de Hammond, il faut se rappeler qu'il y a derrière ce symptôme une congestion encéphalique absolue ou relative contre laquelle on doit diriger la médication.

On tire encore une troisième indication de l'état constitutionnel du sujet.

Il faut toujours aussi s'inquiéter des idiosyncrasies que peuvent présenter les individus que l'on a à traiter: ainsi, certains sujets ne supportent pas l'opium.

Enfin, l'on doit tenir grand compte de l'espèce morbide à laquelle se rattache l'insomnie.

Si l'insomnie est *protopathique* et qu'elle constitue un symptôme isolé, on cherchera à déterminer sa cause, et on éloignera du malade toutes les circonstances qui peuvent exciter le cerveau: il s'interdira les travaux de l'esprit, les préoccupations d'affaires, les discussions émouvantes; il s'efforcera d'effacer sa vie intellectuelle, d'endormir son attention pour se laisser glisser sur la pente du sommeil. Une courte promenade à l'air frais du soir est, pour quelques personnes, un excellent hypnotique.

L'individu sujet à l'insomnie devra s'entourer de silence et d'obscurité; il faut que la température de la pièce soit modérée, que la tête soit un peu élevée, et que les pieds soient chauds. Ces conditions semblent

s'accorder parfaitement avec la théorie d'après laquelle le sommeil est dû à une anémie relative des centres nerveux, et l'insomnie à une congestion de ces organes.

Aran a dit quelque part qu'on pouvait quelquefois amener le sommeil par de longues et lentes inspirations : cet effet est dû sans doute à ce que l'on provoque ainsi un appel du sang vers le thorax et qu'on le dérive des centres nerveux.

On arrive quelquefois à obtenir le sommeil en écoutant des bruits monotones, en s'imposant des actes intellectuels ennuyeux ; tout le monde sait que la lecture de certains livres est un puissant soporifique.

Il faut, et c'est là une condition importante, respecter ses habitudes et ne jamais dépasser l'heure du sommeil. Certains autres actes fonctionnels sont ainsi soumis à des habitudes d'exacte périodicité, que l'on ne peut enfreindre sans les troubler : la constipation se développe souvent chez les individus habitués à aller à la garde-robe tous les jours à la même heure, et qui, même un seul jour, ont négligé leur fonction quotidienne ; la dyspepsie peut être le résultat d'un simple retard apporté dans l'heure habituelle des repas.

Les femmes du Thibet ont coutume d'endormir leurs enfants en leur faisant couler un courant d'eau froide sur la tête. Nous ne conseillons pourtant pas ce moyen hypnotique, tout puissant qu'il puisse être, parce que, entre autres inconvénients, il a celui d'être d'un emploi difficile.

Le froid aux pieds est une cause assez commune d'insomnie : on y pourra remédier avec succès par des sinapismes ou des pédiluves, qui cependant ont chez quelques sujets l'inconvénient d'amener à leur suite une réaction vers la tête. Hammond employa avec succès, chez une jeune fille dont les extrémités étaient habituellement froides, l'électrisation des nerfs sciatiques.

Certains médicaments ont la propriété de provoquer le sommeil. Entre tous, l'opium occupe le premier rang ; mais comment agit-il ? L'Argan de Molière répondait :

Quia est in eo virtus dormitiva.

Pendant longtemps notre science sur ce point ne dépassa pas cette formule. Si les observations du docteur Hammond sont sanctionnées par les expériences ultérieures, l'opium agirait en anémiant le cerveau ; ou

du moins telle serait la manifestation extérieure de son action, liée peut-être à une modification plus intime du tissu nerveux.

Quoi qu'il en soit, cherchons quelles sont les indications de son emploi, et dans quels cas il est préférable de s'en abstenir.

Quand il n'y a pas de fièvre intense, qu'il n'y a pas non plus d'embarras gastrique ou d'état dyspeptique que l'opium pourrait exagérer, ce médicament peut rendre de grands services. Il est particulièrement applicable aux cas où l'insomnie est due à l'intensité des douleurs, et à ceux où elle succède aux fièvres et aux maladies fébriles. Graves l'a préconisé dans le typhus fever ; l'émétique était associé à l'opium pour en neutraliser certains effets. Je l'ai employé moi-même et j'en ai obtenu de bons effets dans quelques cas de fièvre typhoïde accompagnée d'une agitation et d'un délire violents comparables à ceux du *delirium tremens*.

Dans l'alcoolisme, on l'emploie aussi avec de bons résultats.

Il faut donner l'opium à dose suffisante, variable suivant l'âge, le sexe, etc. En général, on en doit donner une dose moyenne ; et je vous engage à faire prendre cette dose en bloc, en une seule fois, plutôt que d'administrer plusieurs petites doses successives. Vous saisissez de suite la raison de ce mode d'administration ; nous avons vu que l'opium, à faible dose, produisait l'excitation du cerveau. — Le moment le plus convenable pour faire prendre l'opium est un peu avant celui où le malade a coutume de s'endormir : il faut ainsi faire concourir l'habitude physiologique au résultat thérapeutique. S'il y a quelque contre-indication à donner l'opium par la bouche, on peut le donner en lavements ; Dupuytren et Graves prétendent même que ce dernier mode d'administration est plus actif que l'autre.

Au lieu de recourir à l'opium, on peut prescrire ses *alcaloïdes* : chacun d'eux, outre ses propriétés hypnotiques, présente des nuances d'action qui peuvent, dans tel ou tel cas, lui faire donner la préférence. La narcéine a été recommandée dans ces derniers temps comme jouissant au plus haut degré des propriétés somnifères ; elle serait en même temps moins toxique que la codéine, regardée pendant longtemps comme le plus inoffensif des principes renfermés dans l'extrait thébaïque. — Suivant Graves, la morphine concentrerait en elle la plus grande puissance comme hypnotique et comme calmant, et n'aurait pas sur le tube gastro-intestinal les effets stupéfiants de l'opium.

La *jusquiame* peut aussi être employée pour combattre l'insomnie. D'après Hammond, elle aurait l'avantage de ne pas produire la stupeur que détermine l'opium et de ne pas congestionner l'encéphale.